

*Texte de Martine M. Cliche, présidente*

Faire reconnaître notre profession, un engagement de tous les instants

L'année scolaire 2016-2017 en est déjà à ses derniers soubresauts et c'est avec le sentiment du devoir accompli que vous refermerez la porte de votre classe pour une pause estivale bien méritée. Le CA se joint à moi pour vous souhaiter un été rempli de moments agréables et ressourçants.

« Prof, ma fierté! »

La valorisation de la profession demeure un dossier prioritaire localement et nationalement. À l'instar des autres syndicats affiliés à la FSE, le SERM a inclus, dans son plan d'action annuel, des événements spécifiques en lien avec la campagne « Prof, ma fierté! ». Cette campagne a notamment comme objectif de faire connaître le travail des enseignantes et enseignants dans les petits gestes comme dans les grands. Les capsules Web, « Prof, ma fierté sur la route » y ont contribué grandement. Ce sont plus de 36 capsules qui ont été tournées dans autant d'établissements de toutes les régions du Québec. À cela se sont ajoutées 6 productions Web « Prof, ma fierté! » dont 4 ont été diffusées à TVA à heure de grande écoute. Chacune des capsules a été vue plus de 100 000 fois sur le Web. Ces nombreux visionnements contribuent à faire connaître la profession de façon positive.

Dans ce numéro :

Rencontres d'affectation 2

Planificateurs 2

Protections d'assurance à la fin d'une année scolaire 3

Spectacle Les Zapartistes 4

Sur une base locale, le SERM a profité de la semaine des enseignantes et enseignants, en février, pour diffuser une publicité sur la chaîne Rouge FM, soulignant là aussi le travail du personnel enseignant. Finalement, en mai, le spectacle des Zapartistes a été une belle occasion pour remercier les profs pour leur travail et leur offrir un moment de détente et d'humour avant la période intense de fin d'année.

Valoriser la profession, ça commence par nous

Plusieurs ont le sentiment que la profession n'est pas reconnue à sa juste valeur. Ils ont certainement raison, mais en partie seulement. Les sondages qui sont menés bon an mal an sur les professions les plus valorisées placent à coup sûr les enseignants parmi les premiers de la liste. La perception de la population est positive à l'égard du personnel enseignant et de plus en plus de gens reconnaissent que notre travail est à la fois complexe et exigeant. Parmi ceux qui doutent de notre valeur, la plus grande partie sont... des enseignants! Nous avons nous-mêmes de la difficulté à nous sentir importants et méritants! Pourtant, les premiers porte-parole de notre valeur, ça doit être nous.

Nous venons de franchir une autre année scolaire. Prenons quelques minutes pour réfléchir à tout le travail accompli : tous les dossiers épineux qui ont été résolus, toutes les situations délicates auxquelles nous avons fait face, toutes les ressources que nous sommes allés puiser au fond de nous pour faire progresser nos élèves. Ce travail ne se réalise pas seul, mais la matière première demeure notre capacité quotidienne à relever tous les défis. Cette fin d'année est donc un moment propice pour mesurer notre valeur à l'aune du travail accompli. Prenez le temps de faire l'exercice, vous serez étonnés du résultat. Il ne restera plus qu'à trouver la façon de mettre tout ça en valeur... à l'automne.

Bon été! Bonnes vacances!



Rencontres contrats à temps partiel

Commission scolaire des Phares

- ◆ Formation professionnel le
15 août 2017 — 13 h 30 — CFRN - local A-119
- ◆ Éducation des adul tes
15 août 2017 — 14 h 30 — CFRN - local A-119
- ◆ Secteur des jeunes
17 août 2017 — 9 h — École Paul-Hubert - auditorium

Commission scolaire des Monts-et-Marées

- ◆ Secteur des jeunes—spécial istes
16 août 2017 — 8 h 30 — Polyvalente de Matane - cafétéria
- ◆ Secteur des jeunes—statut précaire
16 août 2017 — 9 h — Polyvalente de Matane - cafétéria
- ◆ Éducation des adul tes
16 août 2017 — 13 h — CEA Matane - local 108



Les pl anificateur s 2017-2018

Ils sont arrivés et ils ont été distribués via les personnes déléguées, jeudi dernier au CD. Et oui, il y a une erreur de mise en page à l'intérieur. La période 3 et la période du dîner ont été inversées dans le modèle à 5 périodes par jour. Mais qu'à cela ne tienne, votre capacité d'adaptation va bien au delà de l'inversion de 2 périodes...

Soyez assurés que nous aviserons Efficom, le promoteur de cet outil, de cette erreur. Les personnes qui ne veulent pas utiliser l'outil pourront le laisser à la personne déléguée et nous les récupérerons en début d'année.

Le personnel précaire qui n'est pas à contrat dans une école en ce moment, pourra récupérer son planificateur en passant directement au bureau du SERM ou lors de la rencontre d'affectation du mois d'août.

Bonnes
VACANCES



Protections d'assurance à la fin d'une année scolaire

PRINCIPES DE BASE

Lors d'une fin de contrat, la personne adhérente doit choisir l'une des deux options suivantes :

- a) conserver l'ensemble des régimes détenus avant la fin du contrat ;
- b) conserver le régime d'assurance maladie 1 seulement.

Pour l'enseignante ou l'enseignant qui est assuré au moins une journée au cours du mois de mai ou de juin et qui cesse d'être une personne employée en mai, en juin, en juillet ou en août, le choix effectué s'applique pour une durée de 120 jours à compter de la date de la mise à pied.

TROIS SITUATIONS POSSIBLES

1. Nouveau contrat prenant effet au cours des trois premières périodes de paye de l'année scolaire

- Protections et primes rétroactives à la date du début de l'année scolaire.
- Mêmes protections que celles détenues à la fin de l'année scolaire précédente.
- Pas considérée comme une nouvelle personne employée.

2. Nouveau contrat prenant effet au-delà des trois premières périodes de paye de l'année scolaire, mais à l'intérieur de la période de 120 jours de maintien de protections

Deux possibilités selon le choix déjà effectué relativement aux protections, soit :

- a) conserver l'ensemble des régimes détenus avant la fin du contrat;
- b) conserver le régime d'assurance maladie 1 seulement.

Conséquences :

- Si la personne a conservé l'ensemble des régimes qu'elle détenait, le prélèvement des primes ne débutera qu'à compter de la fin de la période de 120 jours.
- Si la personne a conservé le régime maladie 1 seulement, le prélèvement des primes débutera dès son retour au travail et SSQ remboursera la prime du régime d'assurance maladie 1 déjà payée, soit celle pour la période débutant à la date de retour au travail et se terminant à la fin de la période de 120 jours.

3. Nouveau contrat prenant effet au-delà de la période de 120 jours de maintien de protections

- La personne est considérée comme une nouvelle personne employée.



- **20 juin 2017** — Conseil d'administration, bureaux du SERM
- **20 juin 2017** — Comité EHDAA LIP CSDP
- **23 juin 2017** — Congé Fête Nationale reporté - nos bureaux seront fermés
- **26 juin 2017** — Conseil des commissaires CSDP, Mont-Joli, 19 h 30
- **27 juin 2017** — Conseil des commissaires CSMM, Matane, 20 h

Merci Faguie !

C'est avec regret que nous saluons le départ de Faguie Tremblay, membre du CA et représentante du secteur Vallée.

Merci pour le travail accompli et bon succès dans tous tes futurs projets.



Fermeture du SERM durant la période estivale

Les bureaux du syndicat seront fermés cet été du 6 juillet au 15 août inclusivement.

Les membres du Conseil d'administration et les employées et employés du SERM vous souhaitent de très bonnes vacances.



Vous déménagez?



La belle saison est souvent synonyme de déménagement! Nous tenons donc à vous rappeler que lorsque vous changez d'adresse, il est important de nous le faire savoir. Pour ce faire, il suffit de nous téléphoner aux numéros habituels : 418-775-4335 et 1-877-629-2520. Faites le 0 (zéro) pour parler à Sylvette ou lui laisser votre message.

Même si vous effectuez votre changement d'adresse auprès de votre commission scolaire, cela n'implique pas nécessairement que votre nouvelle adresse nous soit aussitôt transmise. Veuillez donc nous aviser vous-même de tout changement de vos coordonnées (adresse postale, nos de téléphones, courriel).

Merci de votre collaboration... et bon déménagement!

Spectacle Les Zapartistes

Dans le cadre de la campagne « Prof, ma fierté » le SERM recevait, le vendredi 19 mai à la salle René-Dupéré-Desjardins à Mont-Joli, le groupe d'humoristes « Les Zapartistes ».

Le spectacle de ces trois artistes fut un succès incontesté. Leur humour intelligent et parfois décapant en a fait rire plus d'un. Ils nous ont présenté un certain M. Couillard égal à lui-même, beau parleur, mais complètement incompréhensible et un Justin Trudeau en feu et prêt à tout, effectuant une danse sensuelle inoubliable.

Le monde politique étant leur principale cible, ils n'ont pas oublié pour autant tous les problèmes qui se vivent actuellement en enseignement avec l'interview fictif d'une enseignante du secondaire au bout du rouleau, moment tout simplement savoureux.

Ce fut une belle soirée : les personnes présentes ont grandement apprécié les différents sketches présentés les uns à la suite des autres à un rythme soutenu, laissant aux spectateurs à peine quelques instants pour reprendre leur souffle.

Un merci particulier à Mme Josée Scalabrini, présidente de la FSE, d'être venue nous saluer avant le spectacle en compagnie de notre présidente Mme Martine Cliche.